

Petit ou grand, Votre soutien nous sera précieux.



Chers adhérents, chers bénévoles, chers amis,

Comme chaque année, nous faisons appel à votre générosité afin de nous aider dans notre combat contre la maladie. En 2021, vos dons nous ont à nouveau permis d'agir et de venir en aide aux malades et aux aidants de l'hypertension pulmonaire et nous vous en remercions chaleureusement.



« **Personne n'est
jamais devenu
pauvre en
donnant.** »

Anne Frank

Quelques actions réalisées grâce à vos dons :

- 1 revue *Cap Vers...* à paraître,
- 5 lettres d'information *Brev'Info* (parues ou à venir),
- 8 newsletters *Brev'Info Édition Spéciale* parues,
- Mise en ligne de vidéos sur notre chaîne YouTube,
- Écoute et soutien par nos salariées et nos bénévoles,
- Accompagnement individualisé des adhérents qui en font la demande par l'assistante de service social.



Nos projets pour 2022 :

- Plusieurs Rencontres Régionales,
- Un Congrès Patients,
- Un Week-End Enfants-Familles,
- 2 revues *Cap Vers...*,
- Un livre sur la vie quotidienne avec une HTP,
- Plusieurs supports sur la vie avec une pompe.

Si je donne :

10 €	↔
25 €	↔
60 €	↔
75 €	↔
120 €	↔

HTaPFrance peut financer :

2 revues <i>Cap Vers...</i>
2 livres sur la vie quotidienne
La participation d'une personne à une Rencontre Régionale
Le traitement d'un dossier par l'assistante de service social
La participation d'une personne au WEEF



IMPORTANT

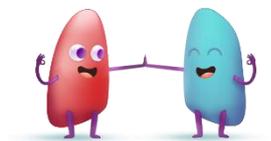
Soutenir HTaPFrance, c'est aussi **adhérer**. Alors n'oubliez pas de cocher la case sur le bulletin au verso afin d'adhérer pour 2022. Vos adhésions rendent l'association plus forte et nous aident à accomplir notre mission quotidienne d'accompagnement, de conseil, d'information et de défense des droits des patients et de leurs proches.

Le tarif de la cotisation est maintenu à 30 €.

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !



Appel à dons et adhésion 2022



Nom & Prénom :

Adresse :

Code postal & Ville :

E-mail (pour l'envoi du reçu fiscal) :

Je décide de soutenir l'ensemble de l'action d'HTaPFrance par un don de : €

Je préfère donner pour la recherche ⁽¹⁾ sur l'hypertension pulmonaire la somme de : €

J'en profite pour régler ma cotisation pour l'année 2022 : 30 €**

(Si je ne suis pas à jour de ma cotisation 2021, mon paiement servira à couvrir 2021, mais pas 2022)

TOTAL : €

Un reçu fiscal vous sera envoyé pour tout don supérieur à 10 € *



Je règle par :

CHÈQUE	J'envoie ce bulletin de don et mon chèque à : HTaPFrance - 21 rue de Cîteaux - 21190 Meursault
VIREMENT BANCAIRE	J'effectue un virement bancaire sur le compte de l'association HTaPFrance en indiquant le motif de mon opération : DON ou COTISATION ou DON + COTISATION. IBAN : FR76 8014 2000 0206 5300 146 BIC : CMCIFR2A
SITE INTERNET	Je fais un don sur www.payassociation.fr/htapfrance/dons . J'adhère ou je renouvelle mon adhésion sur www.payassociation.fr/htapfrance/adhesion .

⁽¹⁾ HTaPFrance s'engage à reverser la totalité des sommes perçues pour la recherche à l'unité INSERM U999 dirigée par le Pr Marc Humbert. Le don sera effectué à la fin de cette année.



Information fiscale

Si vous êtes imposable, votre don de 15 € ne vous coûtera en réalité que 5 €
30 € ne vous coûtera en réalité que 10 €
100 € ne vous coûtera en réalité que 33 €

***Don des particuliers aux associations :** Pour les dons aux organismes d'intérêt général comme HTaPFrance, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt. Elle est de 66 % du montant des dons versés, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Il ne sera pas établi de reçu pour un montant inférieur ou égal à 10 €.

***Don des entreprises aux associations :** Tout don sans contrepartie d'une entreprise à une association d'intérêt général comme HTaPFrance est considéré comme du mécénat d'entreprise et n'est pas soumis à la TVA. Il sera délivré à l'entreprise un reçu fiscal 11580*03. Dans le cadre du mécénat d'entreprise, la déduction fiscale correspondante sera de 60 % du montant du don.

****** La cotisation ne peut légalement donner lieu à délivrance d'un reçu fiscal de don, car dans notre association, l'adhésion vous apporte une contrepartie (tarif adhérent pour participer à nos événements, services d'écoute et d'aide...).

MERCI !

Association HTaPFrance
21, rue de Cîteaux – 21190 Meursault – France
06 37 44 52 80 - administration@htapfrance.com - www.htapfrance.com

